

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 03 OCTOBRE 2023

Date de convocation :
19.09.2023

Nombre de Membres :
En Exercice : 13
Présents : 9
Pouvoirs : 2
Excusés ou absents : 2

Résultat du vote :
Voix « pour » : 9
Voix « contre » : 0
Absentions : 0

Date d'affichage :
29.09.2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois octobre, à 18h30 le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur SALAK, Président en exercice.

Etaient présents : Mme VAN DE WALLE, Mr KOCH, Mme CAPPENDÏK, Mme PIGEAT, Mr BAUGE, Mme GROS, Mme MOREAU et Mr MOURBRUN

Avaient donné pouvoir : Mme MARGUERITAT représentée par Mme VAN DE WALLE, Mr RAIMBAULT représenté par Mr KOCH

Etaient absents ou excusés : Mme TURE et Mr DEBROYE

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Mr KOCH a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2023/33 BUDGET CCAS : DECISION MODIFICATIVE N°1

7.1.2. Décisions budgétaires

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver la décision modificative n°1, du CCAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article	Fonction	Libellé	PREVU		MODIFICATIONS		OBSERV.
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
<u>Chapitre 011</u>	-	<u>Charges à caractère général</u>					
<u>Comptes 60</u>	-	<u>Achats et variation de stocks</u>					
60611	424	Eau et assainissement	650,00 €		- 450,00 €		
60611	4238	Eau et assainissement	200,00 €		- 50,00 €		
6064	020	Fournitures administratives	500,00 €		- 300,00 €		
<u>Comptes 62</u>	-	<u>Autres services extérieurs</u>					
6251	020	Voyages, déplacement et missions	200,00 €		- 150,00 €		
6251	424	Voyages, déplacement et missions	100,00 €		- 50,00 €		
<u>Chapitre 012</u>	-	<u>Charges de Personnel</u>					
<u>Comptes 63</u>	-	<u>Impôts, taxes et versements assimilés</u>					
6331	020	Versement mobilité	310,00 €		400,00 €		
6336	020	Cotisations CNFPT	1 450,00 €		500,00 €		
6338	020	Autres impôts, taxes et versements assimilés	- €		400,00 €		
<u>Comptes 64</u>	-	<u>Charges de Personnel</u>					
64111	020	Rémunération principale	73 500,00 €		3 900,00 €		
<u>Chapitre 66</u>	-	<u>Charges financières</u>					
<u>Comptes 661</u>	-	<u>Charges d'intérêts</u>					
6615	01	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	1 358,75 €		1 500,00 €		nvelle L. Trésor

<u>Chapitre 042</u>		<u>Dotations aux amortissements et provisions</u>				
<u>Comptes 681</u>		<u>Dotat aux amortissements et aux provisions</u>				
6811	01	Dotations aux amortissements	16 609,25 €	551,00 €		M57 prorata temporis
<u>Chapitre 013</u>		<u>Atténuations de Charges</u>				
<u>Comptes 64</u>		<u>Remboursement sur rémunération</u>				
6419	420	Remboursement sur rémunération	7 500,00 €		4 100,00 €	IJ
<u>Chapitre 74</u>		<u>Dotations et participations</u>				
<u>Comptes 74</u>		<u>Dotations et participations</u>				
744	01	FCTVA	- €		1 600,00 €	
<u>Chapitre 75</u>		<u>Autres produits de gestion courante</u>				
<u>Comptes 75</u>		<u>Autres produits de gestion courante</u>				
756	424	Libéralités reçues	4 500,00 €		551,00 €	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT					6 251,00 €	6 251,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article	Opé/Fonct	Libellé	PREVU		MODIFICATIONS		OBSERV.
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
<u>Chapitre 042</u>		<u>Dotations aux amortissements</u>					
<u>Comptes 28</u>		<u>Amortissements des immobilisations</u>					
28188	675/424	Amortissement équipement épicerie		584,20 €		551,00 €	
<u>Chapitre 21</u>		<u>Immobilisations corporelles</u>					
<u>Compte 2188</u>		<u>Autres immobilisations corporelles</u>					
2188	675/424	Equipement matériel épicerie sociale	1899,25 €		551,00 €		
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT						551,00 €	551,00 €

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir débattu, approuvent à l'unanimité la décision modificative n°1 du Budget du CCAS présentée ci-dessus.

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Jean-Louis SALAK

Nicolas KOCH

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Publié sur le site internet de la commune le : 10/10/2023

